



Direction de la Culture et de la
Vie associative
Service Vie Associative et
Animation

Dossier suivi par :
Stéphanie ROBERT
02 23 50 30 07
vieassociative@ville-bruz.fr

Référence :
AL/NL/SR/122.2018

Objet : Renouvellement de la
convention d'utilisation et de
gestion technique de la Surface
Artificielle d'Escalade

Monsieur Patrick CORMIER
Président de l'association Heidi Escalade
Maison des Associations
59 Avenue Alphonse Legault
35170 Bruz

Bruz, le 24 août 2018

Monsieur,

Par convention en date du 11 décembre 2014, la ville de Bruz mettait à la disposition de l'association Heidi Escalade, la Surface Artificielle d'Escalade de la salle Chantal Mauduit du stade municipal Siméon Belliard.

Cette convention est renouvelable au 31 juin par reconduction expresse par période de trois ans. A cet effet l'association doit adresser à la Ville de Bruz, une demande de renouvellement (avenant n°1 en date du 22 février 2016).

Pour faire suite à votre courrier du 23 août 2018, je vous confirme, par la présente, la reconduction de la convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Pièces jointes :

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Copie à :

Le Maire



Auguste LOUAPRE

